



***DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2016***

***SAINT MARTIN EN BRESSE***

**Championnat départemental  
De Saône et Loire  
Contre la montre par équipes**

**Organisé par le**



**CYCLO SAN MARTINOIS**



**Epreuve ouverte à toute fédération et non licenciés, avec classement séparé**



# CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

## F.S.G.T. par équipe de quatre, Trois pour les féminines

- CIRCUIT** : 26,7 KM (voir plan joint)  
SAINT MARTIN EN BRESSE – D 38 PETIT OSNARD – D 970  
GLAIRANS – D 204 DICONNE- LES JACQUARDS – D 162 LES  
GAUTHEYS – D 162 LES QUATRE ROUTES DE VILLEGAUDIN – D  
35 SAINT MARTIN EN BRESSE
- DOSSARDS** : cour des écoles à partir de 13h.  
A retirer par équipe complète sur présentation des cinq licences
- VOITURE SUIVEUSE** : En même temps que les dossards sera remis un numéro pour la  
voiture suiveuse (une seule voiture par équipe, aucun autre  
véhicule, ni moto)
- DEPART** : route d'Osnard (anciennement magasin Art siège)  
Premier départ à 14h01 puis toutes les 3 minutes.
- ARRIVEE** : rue du bourg, vers La cour des écoles
- CONTROLES** : Des contrôles secrets ou non seront en place sur le parcours
- DECLASSEMENT** : pour les équipes surprises à profiter du sillage d'une équipe qui  
double ou roulant à l'abri d'une voiture.
- TEMPS INTERMEDIAIRE** : suivant possibilités
- ENGAGEMENTS** : date limite le lundi 5 septembre 2016, uniquement sur bulletin  
joint. Les engagements seront validés à réception du règlement.  
Adresser les engagements à Carole AUCLERC  
27 rue de Bourgogne – 71390 GRANGES  
[csm-caroleauclerc@orange.fr](mailto:csm-caroleauclerc@orange.fr)  
Pour tout renseignement, 06 37 33 17 38  
Tarifs : 3,5 € coureurs FSGT, 6 € autres fédérations ou non-  
licenciés.
- HEURES DE DEPART** : jeudi 9 septembre 2016 à partir de 19h à Carole AUCLERC et  
sur le site [www.cyclosanmartinois.com](http://www.cyclosanmartinois.com)
- RESULTATS ET RECOMPENSES** : 18h15 salle du foyer rural

Coupes et gerbes aux premiers de chaque catégorie, lot à tous les participants  
**VIN D'HONNEUR APRES LA PROCLAMATION DES RESULTATS**

# CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL F.S.G.T. par équipe de quatre, Trois pour les féminines

## REGLEMENT

Le règlement est celui élaboré par la Commission cyclo sport F.S.G.T. de Saône et Loire.

Les points suivants sont attribués à chaque participant :

* catégorie 1	1 point
* catégorie 2	2 points
* catégorie 3	3 points
* catégorie 4	4 points
* cyclo de 16 à 49 ans	4 points
* cyclo de 15 ans	5 points
* catégorie 5	5 points
* cyclo de 50 à 59 ans	5 points
* catégorie 6	6 points
* cyclo de 60 ans et plus	6 points
* catégorie FEMININE	7 points

**L'addition des points des 4 coureurs détermine leur catégorie de classement.**

Les catégories de classement de définissent comme suit :

* catégorie 1	4 à 6 points
* catégorie 2	7 à 10 points
* catégorie 3	11 à 14 points
* catégorie 4	15 à 18 points
* catégorie 5	19 à 22 points
* catégorie 6	23 points et plus
* catégorie FEMININE	3 féminines

**Le temps est pris sur le 4<sup>ème</sup> équipier, ou la 3<sup>ème</sup> féminine.**

**L'organisation est ouverte aux non-licenciés, aux autres fédérations, avec classement séparé.**

**Les équipes composées de coureurs de clubs différents ou de fédérations autres que FSGT71 ne pourront prétendre aux titres et auront un classement séparé, un masculin et un féminin.**



**CYCLO SAN MARTINOIS**

**BULLETIN D'ENGAGEMENTS  
CONTRE LA MONTRE PAR EQUIPES DE 4  
DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2016**

**CLUB :** \_\_\_\_\_

	NOM	PRENOM	CATEGORIE	N° de licence	Fédération	POINTS
1						
2						
3						
4						
<b>Total</b>						
1						
2						
3						
4						
<b>Total</b>						
1						
2						
3						
4						
<b>Total</b>						
1						
2						
3						
4						
<b>Total</b>						

**CI-JOINT LA SOMME DE :**

3.50 € \* \_\_\_\_\_ COUREURS FSGT = \_\_\_\_\_ €

6 € \* \_\_\_\_\_ AUTRES FEDERATIONS OU NON LICENCIES = \_\_\_\_\_ €

**TOTAL** = \_\_\_\_\_ €

# *SIGNALEURS AUX CARREFOURS*

Le C.S.M. fera son maximum pour trouver ses propres signaleurs.

Cependant, vu la longueur du circuit et les dispositions pour les déclarations, nous sollicitons par solidarité un signaleur par club ayant des engagés. Si nos propres effectifs sont suffisants, ces signaleurs ne seront pas utilisés et en seront avertis à l'avance.

Nous vous demandons de retourner ce coupon réponse avant le 30 juin impérativement et dûment complété afin que nous puissions transmettre la liste des signaleurs à la préfecture.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre soutien.

Amitiés sportives,

Le C.S.M.

---

***COUPON REPONSE A RETOURNER  
AVANT LE 30 JUIN 2016***

*A Carole AUCLERC*

*[csm-caroleauclerc@orange.fr](mailto:csm-caroleauclerc@orange.fr)*

*27 rue de Bourgogne 71390 GRANGES*

*CLUB :*

*NOM :*

*PRENOM*

*DATE DE NAISSANCE*

*ADRESSE*

*PROFESSION*

*NUMERO DE PERMIS DE CONDUIRE*

# PARCOURS

## CIRCUIT :

26,7 KM

SAINT MARTIN EN BRESSE – D 38 PETIT OSNARD – D 970 GLAIRANS – D 204 DICONNE - LES JACQUARDS – D 162 LES GAUTHEYS – D 162 LES QUATRE ROUTES DE VILLEGAUDIN – D 35 SAINT MARTIN EN BRESSE

